

# Restauration des berges du Lez sur le secteur du Martinet dans le cadre d'un contrat Natura 2000



## **Historique et contexte de la démarche**

Le site Natura 2000 « le Lez » concerne le cours amont du fleuve Lez, sa ripisylve et quelques milieux agricoles associés. Long de 14 km, il s'étend sur une largeur de 40 à 300 m depuis la source du Lez à Saint-Clément-de-Rivière jusqu'au pont de la Concorde qui marque la limite entre les communes de Montpellier et de Castelnaud-le-Lez. Le site correspond à une superficie de 144 ha, il concerne 7 communes et 2 structures intercommunales.

La biodiversité du site présente un intérêt particulier pour plusieurs groupes faunistiques et floristiques.

Les habitats naturels d'intérêt communautaire recensés sur et autour du Lez sont :

- les Aulnaie-Frênaies à Frêne oxyphylle,
- les forêts riveraines de chênes verts et pubescents,
- les herbiers des rivières courantes méso-eutrophes,
- les eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp,
- les tapis flottants de végétaux enracinés.

Le secteur du projet est dénommé « Le Martinet ». Il se situe en rive gauche du Lez sur le territoire communal de Castelnaud le Lez. Sur ce secteur le Lez est encore peu anthropisé. On observe des portions de forêts riveraines encore bien préservées dont la largeur peut atteindre plusieurs dizaines de mètres. La zone du Martinet doit son nom à un ancien moulin dont l'origine remonte à 1657. On appelle martinet, un moulin dont un marteau à bascule est actionné par une roue. Ce moulin est aujourd'hui une habitation résidentielle privée.

Sur la zone du Martinet, l'habitat « Aulnaie-Frênaie à Frêne oxyphylle » présente un état de conservation mauvais à moyen. Cependant en amont et en aval immédiat de la zone de la zone ayant fait l'objet de la restauration on trouve certaines portions de ripisylve présentant un bon état de conservation (secteur du Lunaret et de Navitau).

## **Coordonnées**

Lieu dit du Martinet

Castelnau-le-Lez

Liens utiles

[Présentation de l'action "Restauration des berges du Lez sur le secteur du Martinet"](#)